



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 2 juillet 2008

**PREAVIS NO 13/2008 concernant  
le rapport de gestion et les  
comptes 2007**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 30 juin 2008 présidée par Monsieur Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 13/2008, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins une abstention les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes communaux 2007 ainsi que les comptes de l'établissement primaire et secondaire de Blonay - St-Légier-La Chiésaz, tels que présentés.
- Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2007.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 juin 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

  
Guy Marti



La secrétaire

  
Valérie Wuillemin